

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 10–13 novembre 2014

PROGRAMME DES SÉANCES



Distribution: LIMITÉE
WFP/EB.2/2014/OD/1
10 novembre 2014
ORIGINAL: ANGLAIS

Lundi 10 novembre 2014

Dans la salle, chaque délégation membre du Conseil dispose de deux sièges, pour le représentant et son suppléant (un siège à la table de conférence et un autre au second rang). La salle ne peut accueillir qu'un seul membre par délégation participant en qualité d'observateur. Les autres membres des délégations sont invités à suivre les débats depuis le Salon des délégués.

MM. les délégués sont invités à éteindre leur téléphone portable avant d'entrer dans la Salle de réunion du Conseil d'administration.

La navette quittera le siège du PAM pour la FAO une demi-heure après la fin de la session.

Les documents du Conseil sont accessibles au moyen de n'importe quel appareil à partir du site Web du Conseil d'administration (<http://executiveboard.wfp.org/fr/home>).

Une version actualisée de l'App Ebdocs est désormais disponible. Cette App peut être installée sur les appareils équipés d'iOS 7 et 8 ou d'Android 4 et versions ultérieures. Afin de pouvoir accéder sans problème à la documentation du Conseil, les délégués sont invités à télécharger la nouvelle App sur leur appareil en se rendant à l'adresse: ebdocs.wfp.org (nom d'utilisateur: ebdocs@wfp.org; mot de passe: ebdocs). Les délégués ayant besoin d'une assistance technique sont invités à s'adresser au bureau de distribution des documents.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

Salle du Conseil d'administration

Première séance

10 heures–13 heures

Point 1: Adoption de l'ordre du jour (**pour approbation**)

Point 2: Désignation du Rapporteur

Point 3: Introduction liminaire de la Directrice exécutive

Point 4 b): Stratégie du PAM en matière de personnel (**pour examen**)

Deuxième séance

15 heures–19 heures

(à prolonger si nécessaire)

Point 4 a): Point sur la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (**pour examen**)

Point 5 a): Plan de gestion du PAM pour 2015–2017 (**pour approbation**)

Point 5 b): Augmentation des honoraires du Commissaire aux comptes (**pour approbation**)

Point 5 c): Sélection et nomination du Commissaire aux comptes du PAM pour la période allant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2022 (**pour approbation**)

Point 5 d): Méthode de détermination du taux de recouvrement des coûts d'appui indirects pour le PAM (**pour approbation**)

Note: Les points dont l'examen ne sera pas achevé le lundi 10 novembre seront repris le mardi 11 novembre.